



Fourques-sur-Garonne

PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN CAFE

Conseil participatif

Compte rendu de la Séance n°2 du 22/11/2021

18H-18H05 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET MOT D'ACCUEIL

Objectifs de la séance :

- définir les usages prioritaires du lieu et les espaces qui y seront dédiés
- s'informer des normes et contraintes (architecturales, règlementaires)

18H05-18H40 : Définir les usages prioritaires du lieu

o Retours sur les usages identifiés à la première séance (post-its)

Lors de la séance 1, les membres du conseil participatif avaient écrit sur des post-its les activités qu'ils imaginent au sein du futur lieu (1 post-it=1 usage). Une quarantaine de post-its ont pu être recueillis par les animatrices de VGA.

A la lecture des post-its, il est apparu que certains usages avaient été mentionnés sur plusieurs post-its et semblaient déjà faire consensus (comme pour l'usage « bar/petite restauration »). D'autres idées, comme celle de « karaoké », de la « web radio » ou de « l'accès à une imprimante-photocopieuse » par exemple, avaient été signalées dans moins de post-its. Toutefois, elles ont été considérées comme des usages/activités pouvant être intéressantes pour le lieu et ne devant pas être d'emblée écartées.

o Les usages, classés en « fonctions », sont priorités

Entre les deux séances, les animatrices ont réalisé un travail de regroupement thématique de l'ensemble des post-its par grandes « fonctions », qu'elles ont affichés sur un mur de la salle de réunion au début de la séance 2.

Pour permettre de prioriser certaines « fonctions du lieu » par rapport à d'autres, les animatrices ont proposé un support d'expression individuelle : elles ont remis à chaque membre du conseil participatif

la liste des fonctions et 10 gommettes. Chaque membre a dû « miser » sur telle ou telle « fonction » de la liste, le nombre de gommettes de son choix (ex : je mise 4 gommettes pour la fonction « se restaurer », 5 pour la fonction « jouer » et il me reste 1 gommette pour « assister à des spectacles »).

Remarques formulées par des membres du conseil participatif :

Norbert : « pour prioriser les usages, un critère serait d'éviter de retenir les usages pour lesquels il existe déjà une offre de proximité : par exemple, la mairie met déjà à disposition des salles de réunion pour les associations ; le parc d'activités de Samazan, tout proche, loue des bureaux et salles de travail pour les entrepreneurs. Il faut plutôt proposer des choses complémentaires ».

Rose : « oui, mais c'est aussi un équilibre à trouver. Ce ne peut pas être un café seul car on est dans une petite commune. Il faut de la pluri-activité. Le café marchera mieux si l'offre de services est diversifiée: les gens viendront dans ce lieu pour diverses raisons (offre culturelle, travail, atelier, service...) et y consommeront au passage ».

Un comptage des « mises » de tous les participants a été réalisé pendant la séance, permettant d'établir un classement **des « fonctions » prioritaires** (les autres fonctions ne s'en trouvent pas éliminées mais deviennent moins prioritaires):

Le Café du Centre, un lieu où l'on ...		
CLASSEMENT	FONCTIONS	MISES TOTALES REMPORTEES
1	Se restaure et se rencontre <i>Bar, café, restaurant, ...</i>	79 gommettes
1	Se cultive et assiste à des spectacles <i>Bibliothèque, cinéma, musique, danse, expositions, ...</i>	79 gommettes
2	Joue <i>Jeux de société, aire de jeux pour enfants, jeux d'arcade, karaoké, ...</i>	40 gommettes
3	Apprend <i>Ateliers cuisine, bricolage, ateliers tricots, ...</i>	24 gommettes
4	Travaille <i>Espaces de co-working, salles de réunion, ...</i>	20 gommettes
5	Propose des services à la population <i>Casiers, ordinateurs disponibles, tableau d'annonces, ...</i>	17 gommettes
6	Les associations se réunissent	16 gommettes

18H40 – 19H : PRESENTATION PAR L'ARCHITECTE DES REGLEMENTATIONS ET DE LA NOTION DE PROGRAMME ARCHITECTURAL

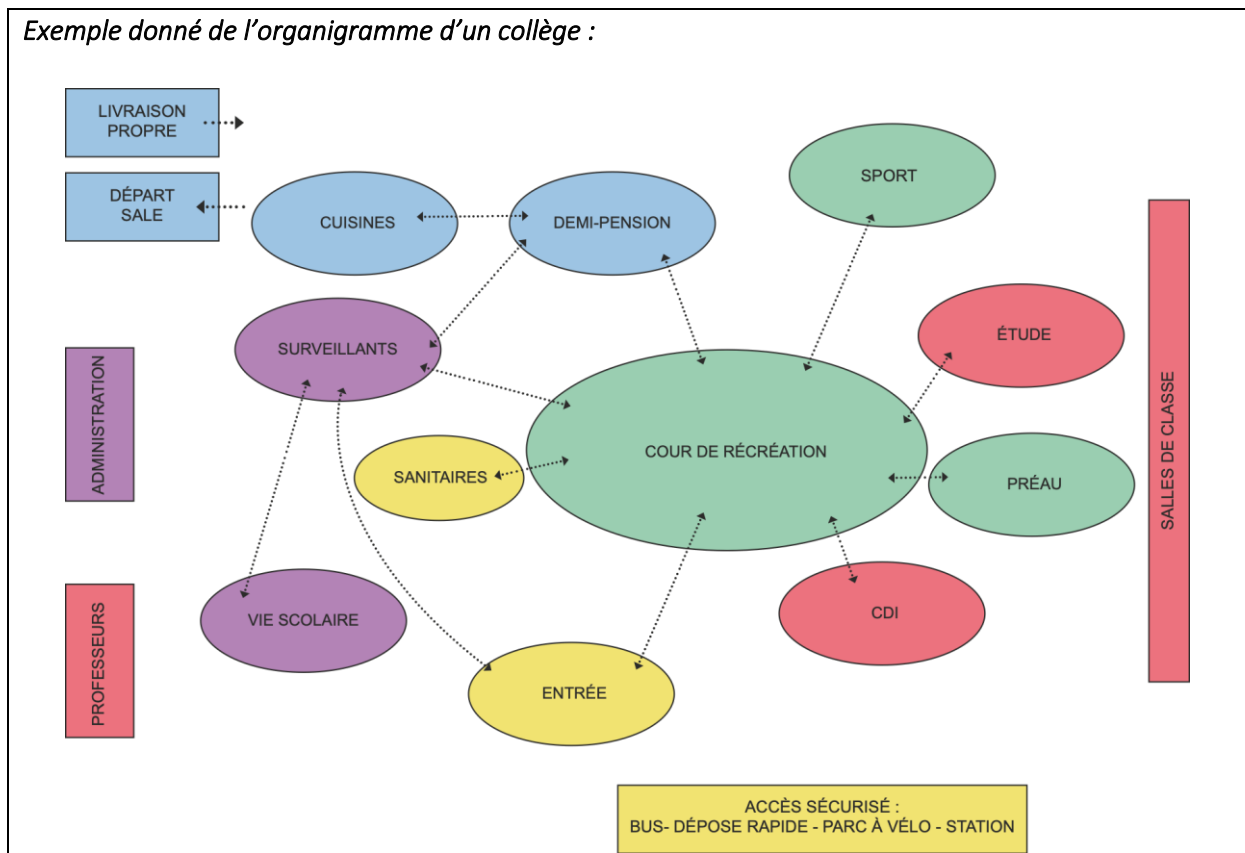
○ Du programme à la conception : des étapes préalables au projet

L'architecte explique que la **notion de programme en architecture** renvoie à l'ambition du projet, son objectif, son identité et ses futures fonctions du lieu. La mise en forme du programme repose sur un type de dessin particulier : l'**organigramme**.

L'organigramme n'est pas un plan. C'est un dessin qui permet de mettre en corrélation les fonctions, les superficies approximatives qui y sont associées et de réfléchir à différents aspects :

- Distinguer ce qui est ouvert au public de ce qui ne l'est pas
- Quantifier les locaux de service : technique, réserves, cuisines, rangements, logements, poubelles...
- Mutualiser les lieux pour des usages différents : temporalité / temps d'occupation et de rangement
- Favoriser le fonctionnement et les usages en fonction du mode de gestion choisi
- Tenir compte des capacités du bâti et de ses abords
- Tenir compte du coût
- Appréhender le style architectural/l'identité du lieu
- Tenir compte des réglementations

Exemple donné de l'organigramme d'un collège :



o Les bases de la réglementation

1. Urbanisme
2. Solidité – Sismique – DTU
3. Thermique (RT2020) – Aérolique – Environnement
4. Sécurité incendie – classement par types, chaque type a sa propre réglementation
5. Accessibilité PMR – ne pas créer de discriminations : 4 types de handicaps
6. ERP & codes du travail – sanitaires, vestiaires, salle du personnel, etc.
7. Hygiène – circuits propres et sales : marche en avant
8. Labellisations diverses
9. Amiante – plomb – termites

L'architecte souligne que les membres du conseil ont juste besoin d'être sensibilisés à cette réglementation sans avoir à en être experts. Ce sera à l'architecte de veiller à ce que le projet final soit en règle avec les dernières mesures en date.

Ainsi, l'architecte conseille de :

- ✓ Conserver toujours l'idée du programme et l'ambition du projet
- ✓ Ne pas se laisser dépasser par la technique et la réglementation
- ✓ Penser constamment à l'image et à l'attrait à créer de ce lieu

Remarque formulée par un membre du conseil participatif :

Jean-François est examinateur pour le label « Tourisme et Handicap ». L'Office du Tourisme de VGA poursuit d'ailleurs actuellement un travail pour obtenir cette labellisation.

Jean-François explique que la réglementation sur l'accessibilité des lieux publics pour les personnes en situation de handicap est souvent perçue, et c'est dommage, comme une contrainte. Il faudrait à l'inverse, considérer cette question d'accessibilité comme une chance et une opportunité pour tout projet comme le nôtre. Quatre types de handicaps sont concernés (moteur, mental, auditif, visuel) mais les principes à appliquer (pentes douces, sols texturés, rampes, couleurs douces mais contrastées, acoustique...) sont bénéfiques pour un large panel de personnes (parents avec des poussettes, personnes vieillissantes, convalescentes). Jean-François invite les membres du conseil et l'architecte à être innovants sur ce point, ce serait selon lui une réelle plus-value pour le projet.

19H – 20H : TRAVAIL EN GROUPE : CREATION D'ORGANIGRAMMES A PARTIR DES « FONCTIONS » IDENTIFIEES POUR LE PROJET

En groupes, les membres du conseil participatif ont dû endosser le rôle de programmeur. A partir des « fonctions » (prioritaires et non prioritaires) identifiées, chaque groupe a eu à concevoir sur papier un organigramme.

Cette activité a impliqué, au sein de chaque groupe, d'échanger sur :

- les différentes représentations que chacun se faisait du lieu
- les projections de chacun sur les « fonctions » identifiées, leur importance, leur accessibilité, leurs connexions entre elles, les mutualisations possibles ou encore les conflits d'usage possibles...

Les quatre organigrammes ont été présentés à l'ensemble du conseil participatif en fin de séance (cf Annexe 2). Ils ont ensuite été scannés et transmis à l'architecte pour compléter sa base de travail.

20H : TEMPS CONVIVIAL

Annexe 1 : Compte rendu de l'animation post-its : de nombreuses idées d'usages

TABLE 1	TABLE 2	TABLE 3	TABLE 4
<p>Usage A Cuisine aux normes Huitres et vin blanc le dimanche Le petit café du matin Le lieu où l'on trouvera les nouvelles / le journal Le bar Produits locaux Petit restaurant type bodega</p> <p>Usage B Salle de réunion pour entreprises payantes Lieu de rencontres et d'échanges pour les chefs d'entreprise ou les télétravailleurs Lieu où les associations peuvent se réunir Matériel bureautique disponible</p> <p>Usage C Ouvert à tous Spectacle vivant Ciné-club Jeux de société, concours de belote, scrabble, etc. Terrain de pétanque à l'extérieur Pouvoir s'installer en terrasse → aménagement à prévoir Petit coin jeu pour les enfants</p>	<p>Disponible pour les associations Disponible pour l'école Jeux de société Danse Pétanque Matches Bodega Cinéma Bibliothèque Visioconférence Karaoké / quizz / Blind test Atelier cuisine Atelier tricot Atelier avec l'école Cyber-café / Jeux Musée historique du lieu Ecologie Participer à la décoration (x2) Aire de jeux Echanges de savoir-faire Aide aux devoirs Boire et manger Jeux d'arcade</p>	<p>Participation 15/20 ans ? Participation 20/30 ans ? Participation 30/40 ans ? Accueil Jeux de société Chantier jeunes Lieu ouvert Management Café Spectacles Partage de savoir-faire Bricolage Ateliers Expositions</p>	<p>Musique Ordinateurs libre-service Application / site web Tableau d'annonces (petites annonces) Babyfoot / billard Casiers sous clés Ateliers Do it Yourself Machine à café Gastronomie / découverte du monde Co-working Scène ouverte Atelier lecture Echange et entraide (SEL / MAYURI) Atelier médecines alternatives Snack sucré/salé Fablab Atelier digitaux (PC, smartphones) Atelier de développement personnel Bar Atelier bien-être / relooking Programme spectacles (théâtre, concerts, magicien) Economie circulaire et citoyenne Atelier langue française (dictée, écriture) Journal local positif</p>

UN LIEU OU L'ON	POST ITS
Se restaure et se rencontre	Gastronomie / découverte du monde Huitres et vin blanc le dimanche Boire et manger Bar / Le bar Le petit café du matin / Café / Machine à café Petit restaurant type bodega / Bodega / Snack sucré/salé Produits locaux
Propose des services à la population	Casiers sous clés Journal local positif / Tableau d'annonces (petites annonces) / Le lieu où l'on trouvera les nouvelles / le journal Matériel bureautique disponible / Ordinateurs libre-service
Travaille	Lieu de rencontres et d'échanges pour les chefs d'entreprise ou les télétravailleurs Visioconférence / Salle de réunion pour entreprises payantes Fablab Co-working
Se cultive et assiste à des spectacles	Bibliothèque Musée historique du lieu Expositions Ciné-club / Cinéma Musique Danse Programme spectacles (théâtre, concerts, magicien) / Spectacle vivant / Spectacles / Scène ouverte
Joue	Matches Karaoké / quizz / Blind test Babyfoot / billard Terrain de pétanque à l'extérieur / Pétanque Jeux d'arcade / Cyber-café / Jeux Jeux de société, concours de belote, scrabble, etc. / Jeux de société / Jeux de société Petit coin jeu pour les enfants Aire de jeux
Apprend	Ateliers Ateliers Do it Yourself Atelier de développement personnel / Atelier bien-être / relooking Atelier lecture Atelier médecines alternatives Bricolage Atelier digitaux (PC, smartphones) Atelier langue française (dictée, écriture) Atelier cuisine Atelier tricot
Echanges	Aide aux devoirs / Atelier avec l'école / Disponible pour l'école Partage de savoir-faire / Echanges de savoir-faire / Echange et entraide (SEL / MAYURI)
Les associations se réunissent	Lieu où les associations peuvent se réunir / Disponible pour les associations
AUTRES CATEGORIES	POSTS-ITS

Esprit du lieu	Ouvert à tous / Lieu ouvert
Définition/montage du projet	Participation 15/20 ans ? / Participation 20/30 ans ? / Participation 30/40 ans ? Ecologie Chantier jeunes Application / site web Pouvoir s'installer en terrasse → aménagement à prévoir Cuisine aux normes Economie circulaire et citoyenne Participer à la décoration (x2) Accueil Management

Annexe 2 : Les quatre organigrammes du projet conçus par le conseil participatif

